

## Remarques préalables



Si vous souhaitez demander votre permis de chasser via MyGuichet.lu, vous devez également le payer lors de la démarche en ligne.

Si vous avez déjà payé à l'avance par virement bancaire ou en espèces, vous devez faire la demande par voie postale.





# Lors de la démarche en ligne, les pièces justificatives doivent être joints sous forme électronique.

Vous devez donc vous assurer que vous disposez de tous les documents sous forme électronique.

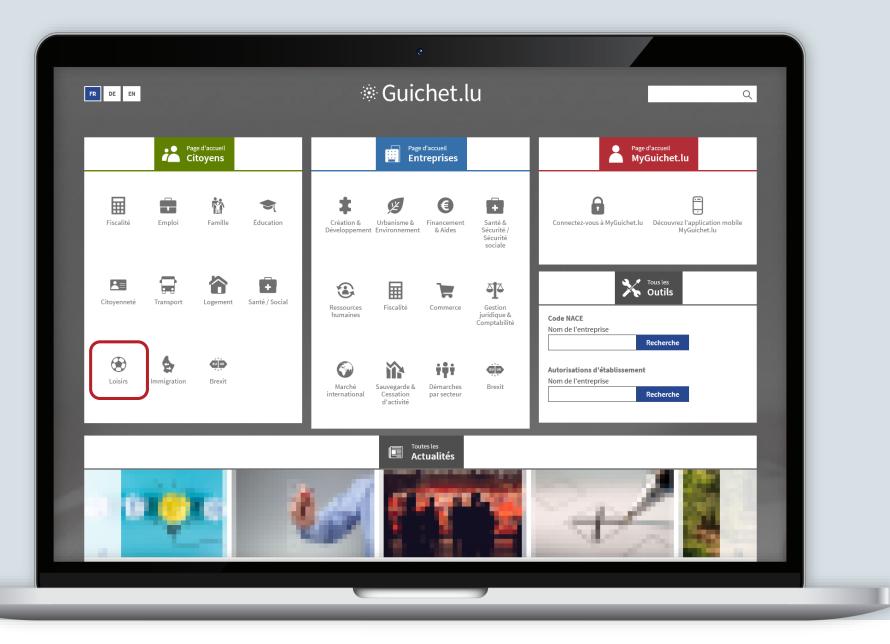
## Introduction de la demande

## Rendez-vous sur Guichet.lu

https://guichet.public.lu/fr.html

2

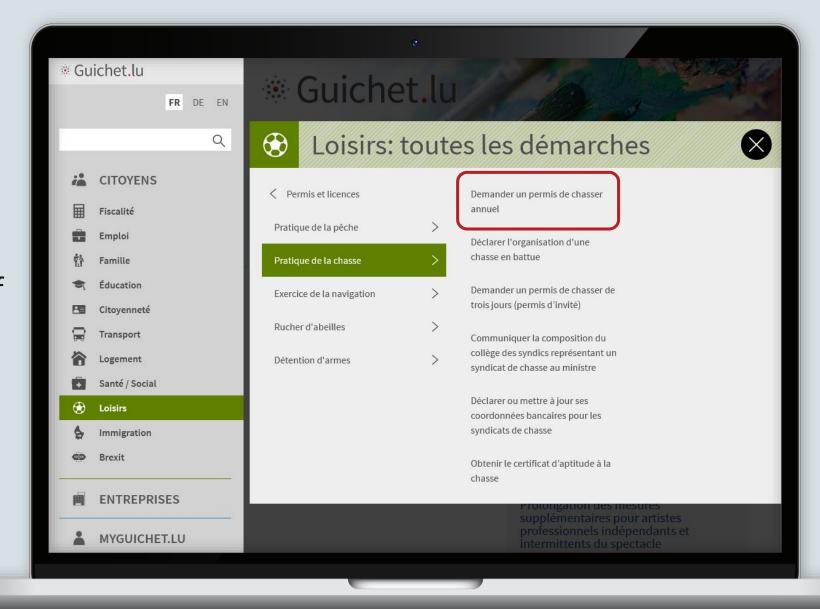
Sélectionnez la rubrique "Loisirs".



MyGuichet.lu Page 7 de 33



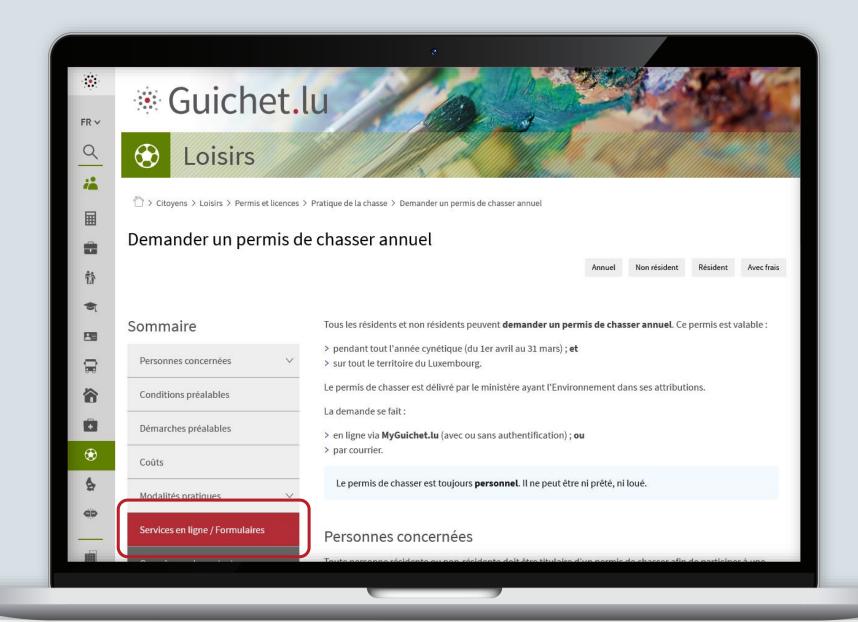
Consultez le texte explicatif
"Demander un permis de chasser annuel".



MyGuichet.lu Page 8 de 33



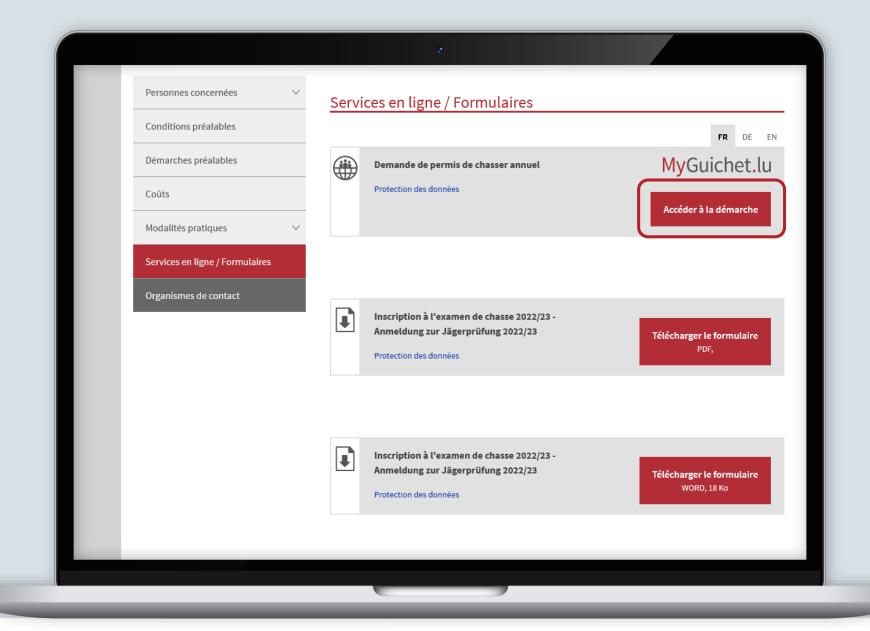
Cliquez sur "Services en ligne / Formulaires".



MyGuichet.lu Page 9 de 33

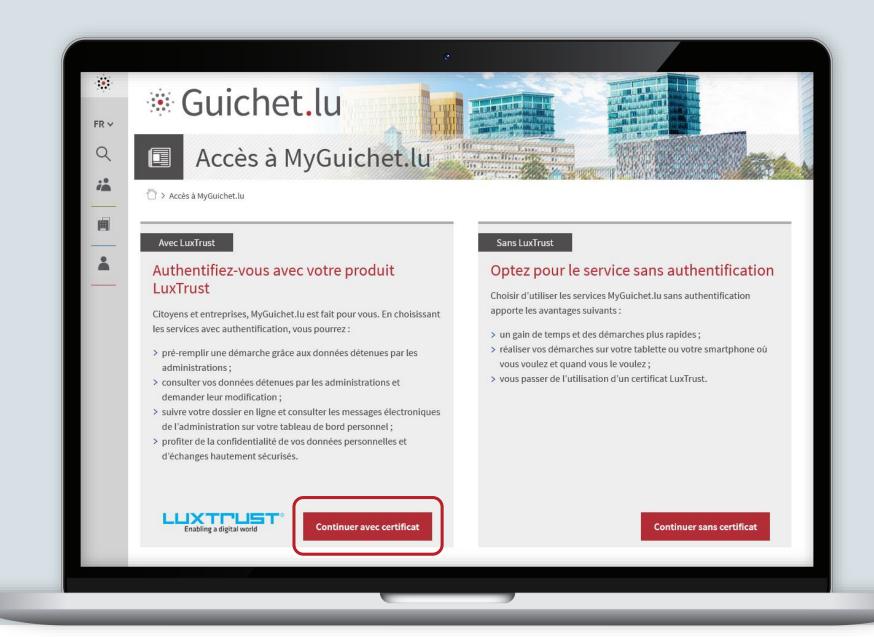


Cliquez sur "Accéder à la démarche".



6

Cliquez sur "Continuer avec certificat".



MyGuichet.lu Page 11 de 33

7

**Connectez-vous** à MyGuichet.lu.



Prenez connaissance de la politique de protection des données ...

MyGuichet.lu

**CHARLIE GUICHET** 

#### Demande de permis de chasser annuel

#### Étapes

- Politique de traitement et protection des données à caractère personnel en matière du permis de chasser
- · Informations
- Titulaire du permis de chasser annuel
- ... Autres informations

## Politique de traitement et protection des données à caractère personnel en matière du permis de chasser

#### Finalité et base juridique

Afin de pouvoir émettre un permis de chasser, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) collecte et traite vos données personnelles. Il s'agit là d'une mission d'intérêt public dont il est investi par l'article 6, paragraphe 1, e) du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Le Ministère a la qualité de responsable de traitement et traite vos données conformément au RGPD.

#### Destinataires

Les demandes adressées au MECDD via les formulaires de l'application sont transmises au service permis de chasser.

#### Destinataires potentiels

Les données collectées peuvent être transmises à d'autres autorités de contrôle dans le cadre de l'assistance mutuelle avec ces autorités[1]. Le MECDD et l'ANF peuvent transmettre vos données à d'autres autorités publiques ou des avocats dans le cadre de la défense ou protection de leurs droits ou intérêts en cas de litige;

#### Durée de conservation

Le MECDD conserve vos données pendant cinq années à partir de la date d'émission du dernier permis de chasser.

9

... et cliquez sur "Etape suivante".

#### Destinataires potentiels

Les données collectées peuvent être transmises à d'autres autorités de contrôle dans le cadre de l'assistance mutuelle avec ces autorités[1]. Le MECDD et l'ANF peuvent transmettre vos données à d'autres autorités publiques ou des avocats dans le cadre de la défense ou protection de leurs droits ou intérêts en cas de litige;

#### Durée de conservation

Le MECDD conserve vos données pendant cinq années à partir de la date d'émission du dernier permis de chasser.

#### Droits des personnes concernées

Par application du RGPD, vous pouvez accéder à vos données à caractère personnel et en obtenir une copie (article 15 du RGPD), demander de les rectifier (article 16), de les effacer dans les conditions prévues à l'article 17, ou de vous opposer au traitement dans les conditions prévues à l'article 21 du RGPD.

Pour toute question relative à la protection des données à caractère personnel et pour exercer vos droits, veuillez adresser un e-mail à dpo@mev.etat.lu

#### Réclamation

Une réclamation peut être introduite auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

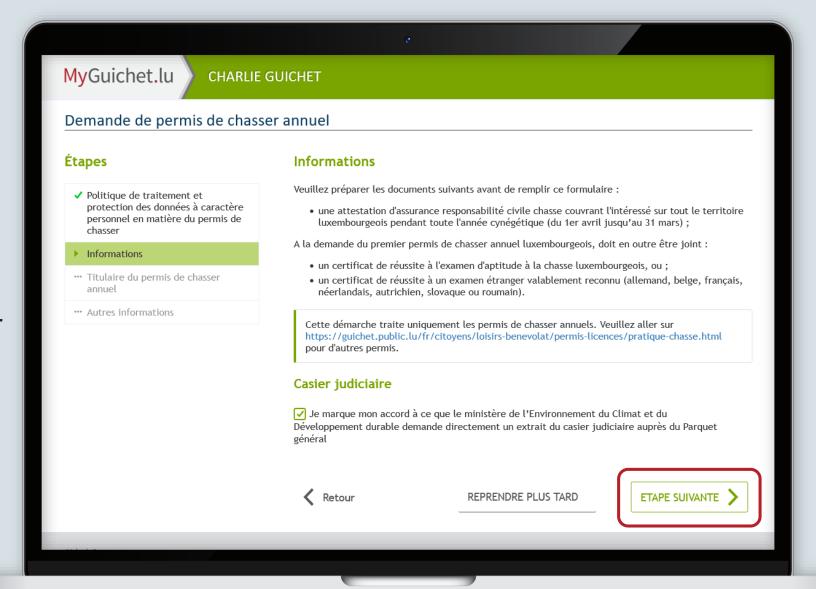
En poursuivant votre démarche, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre demande selon les principes mentionnés ci-dessus.

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

10

Cliquez sur "**Etape** suivante" pour commencer à remplir le formulaire.

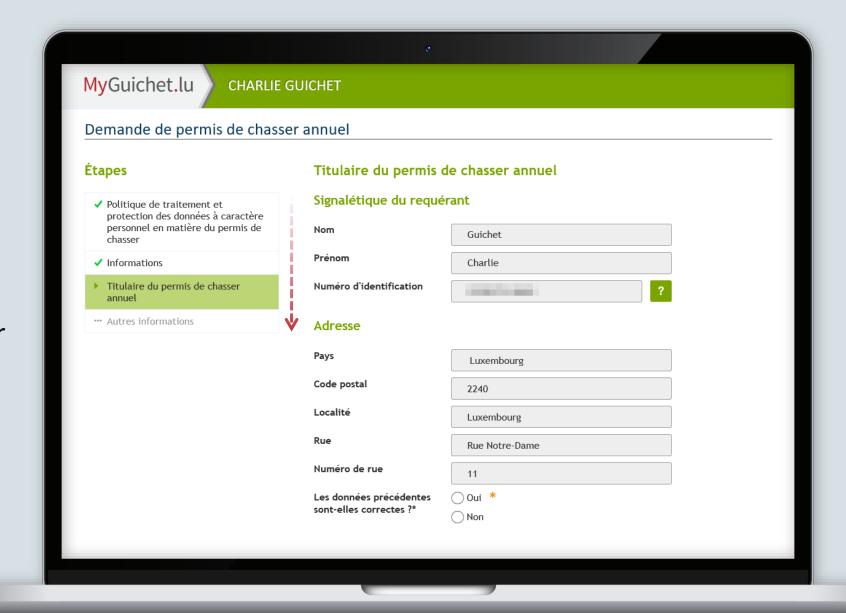


MyGuichet.lu

Page **15** de 33

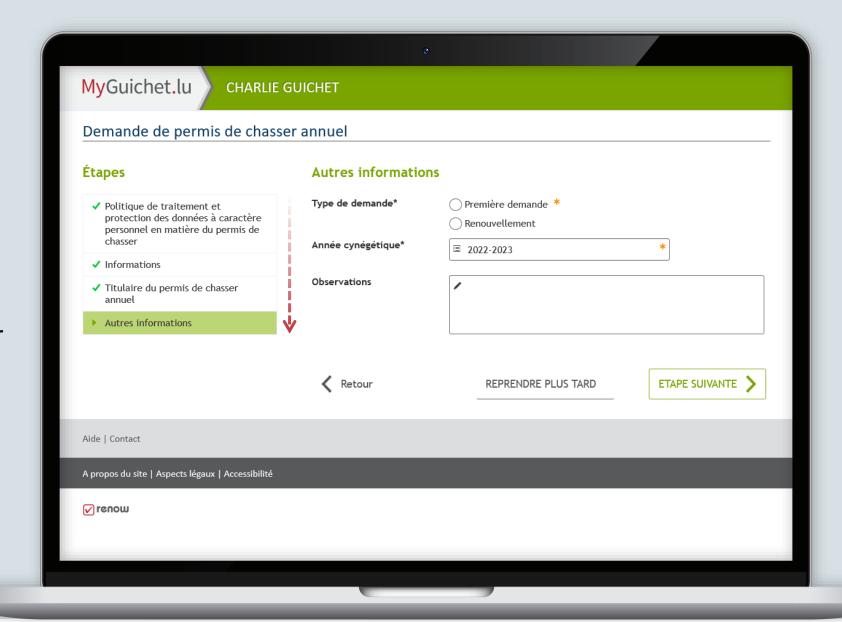


Remplissez les **champs obligatoires**, marqués par un \*.



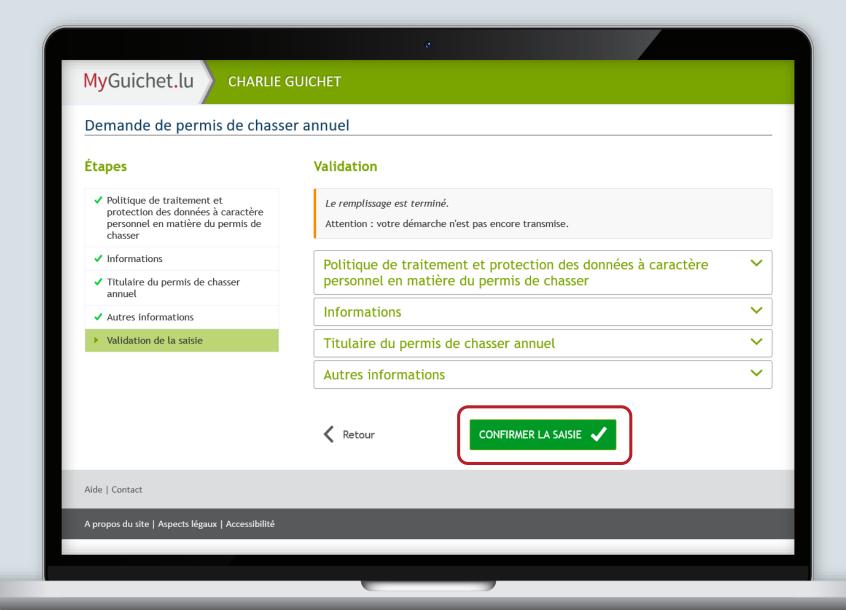


Remplissez les **champs obligatoires**, marqués par un \*.





Cliquez sur "Confirmer la saisie".

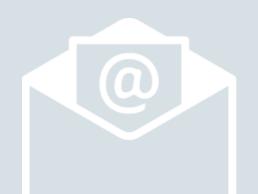




**Attention :** votre démarche n'est pas encore transmise!



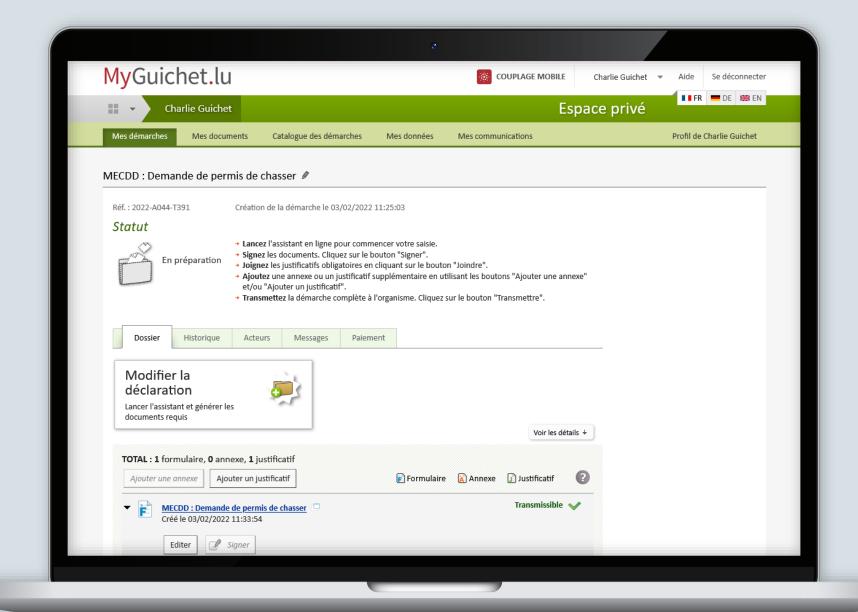
Vous recevez ensuite un e-mail automatique vous informant sur l'invitation de paiement.





### Vous devez maintenant:

- ajouter les pièces justificatives ; et
- payer le permis de chasser annuel.

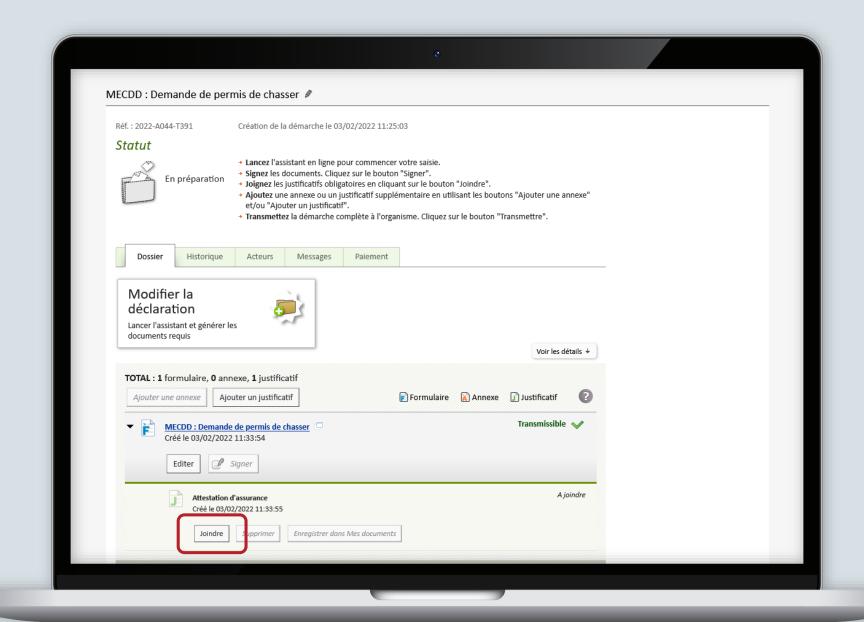


MyGuichet.lu

Page **21** de 33

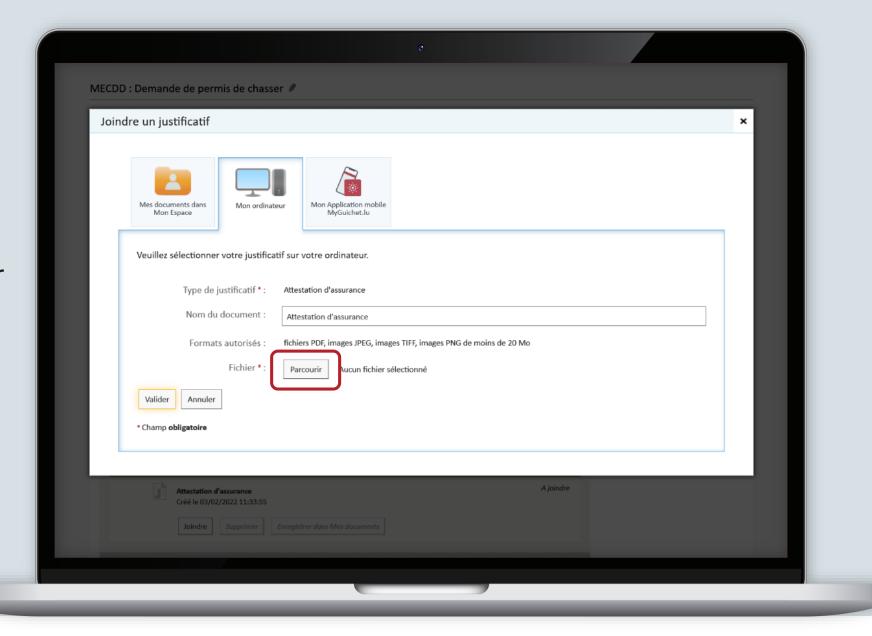


Cliquez sur "Joindre".



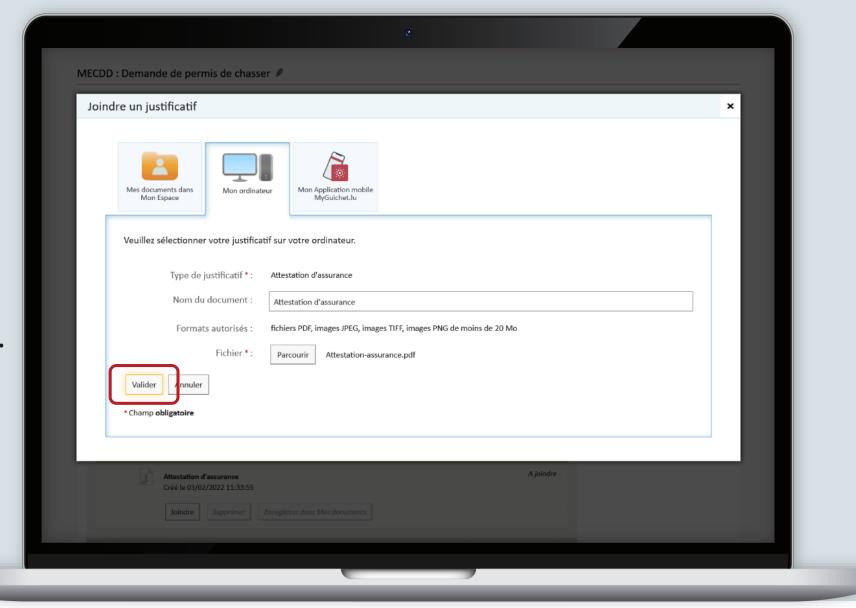


Si vous voulez sélectionner un document depuis votre ordinateur, cliquez sur "Parcourir".



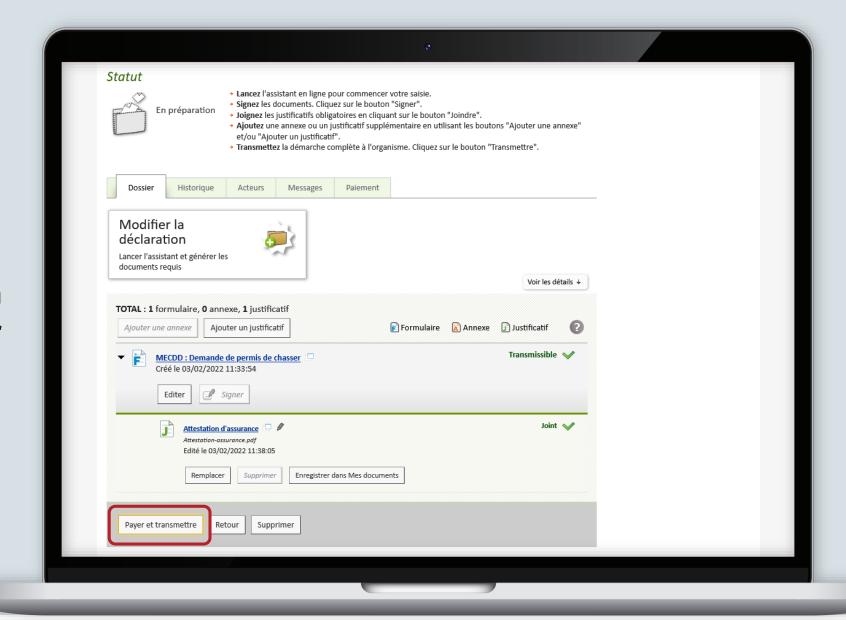


Cliquez sur "**Valider**" pour ajouter la pièce justificative.





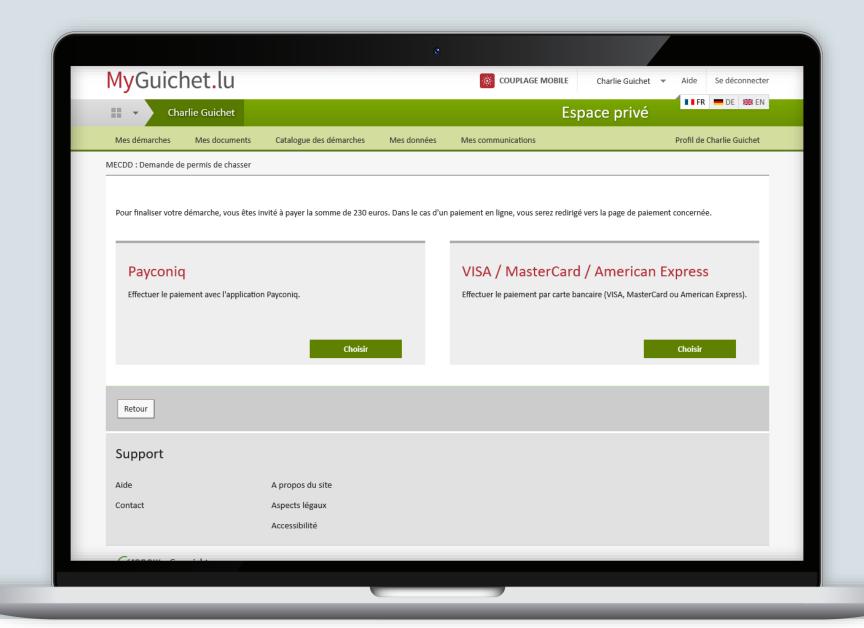
Scrollez jusqu'en bas de la page et cliquez sur "Payer et transmettre".



MyGuichet.lu Page 25 de 33

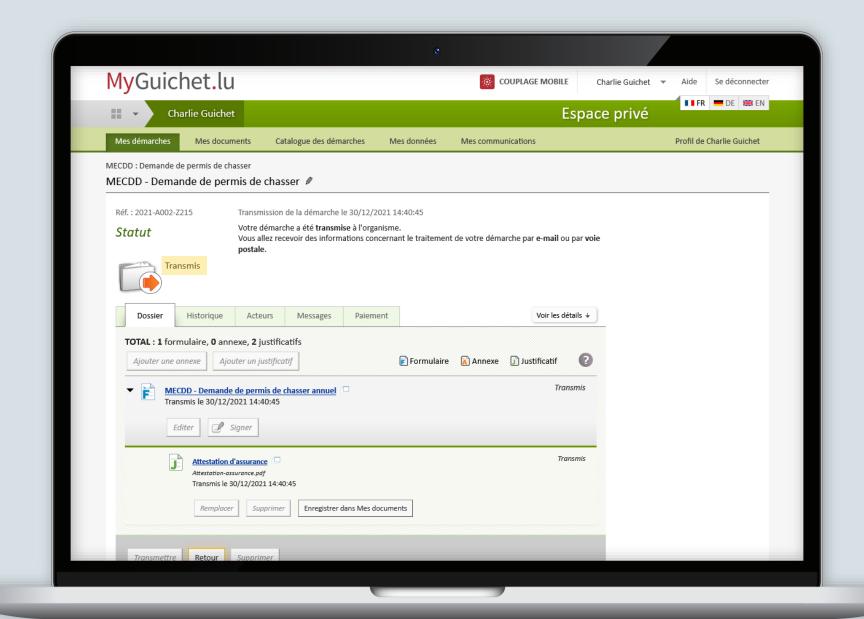


Choisissez un **mode de paiement**.



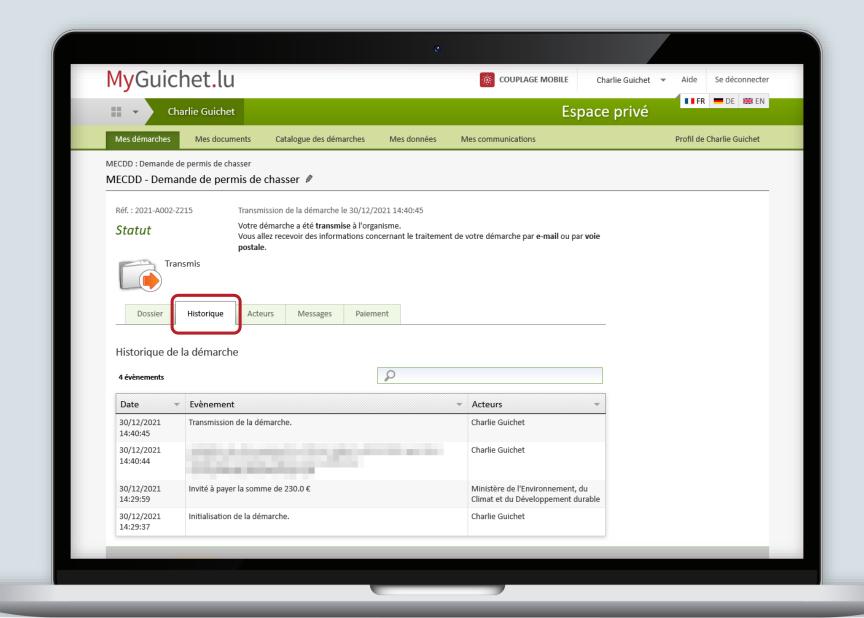


Une fois le paiement terminé, la demande est automatiquement transmise.



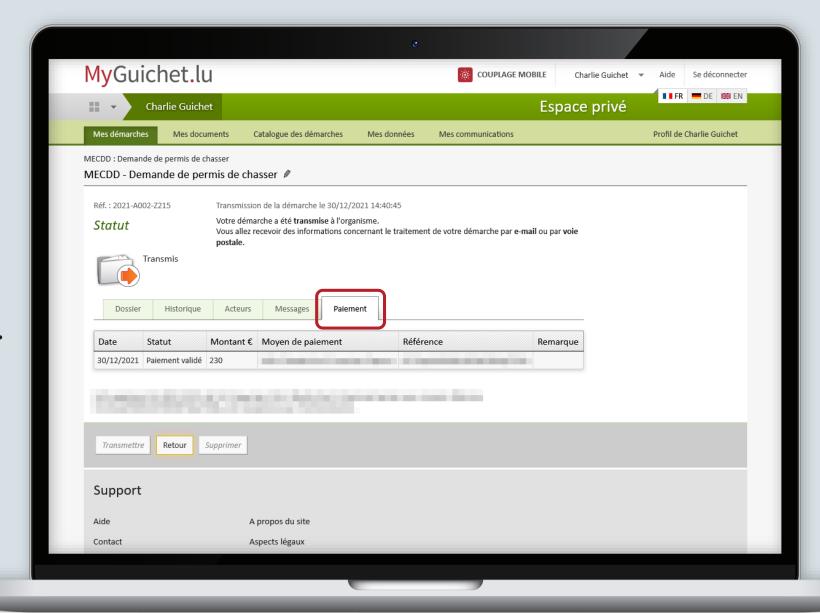


Vous pouvez consulter l'**historique** de votre demande ...



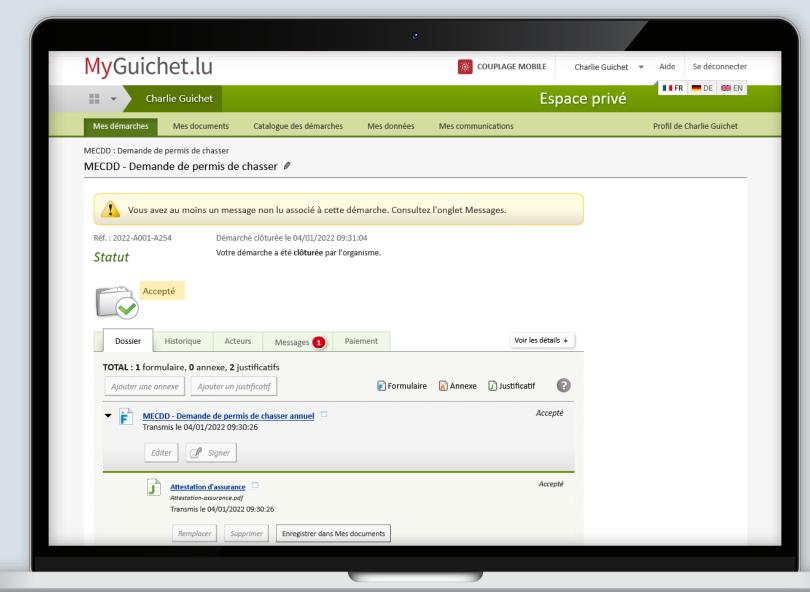


... et le détail de paiement.



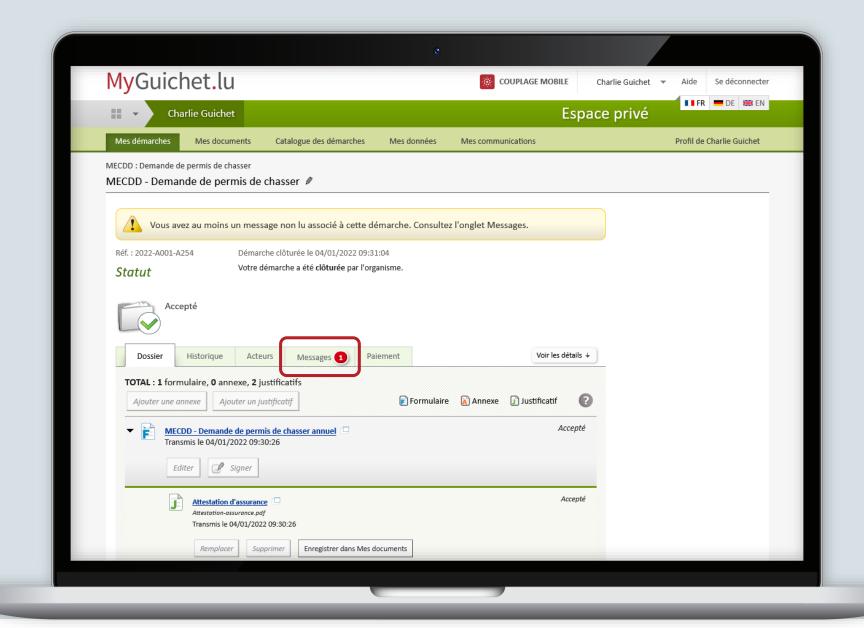


Vous êtes notifié par e-mail dès que vous pouvez consulter votre permis de chasser au format PDF dans votre espace privé.



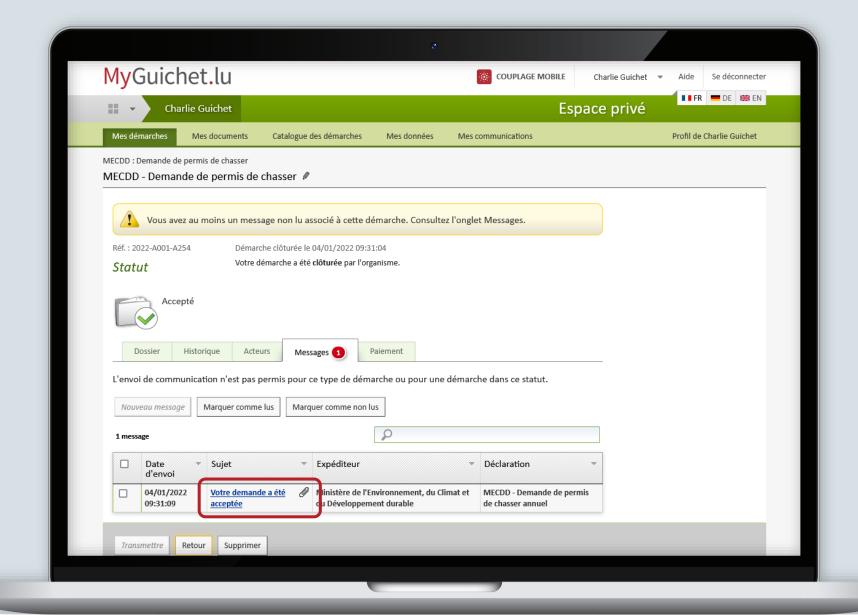


Cliquez sur "Messages".



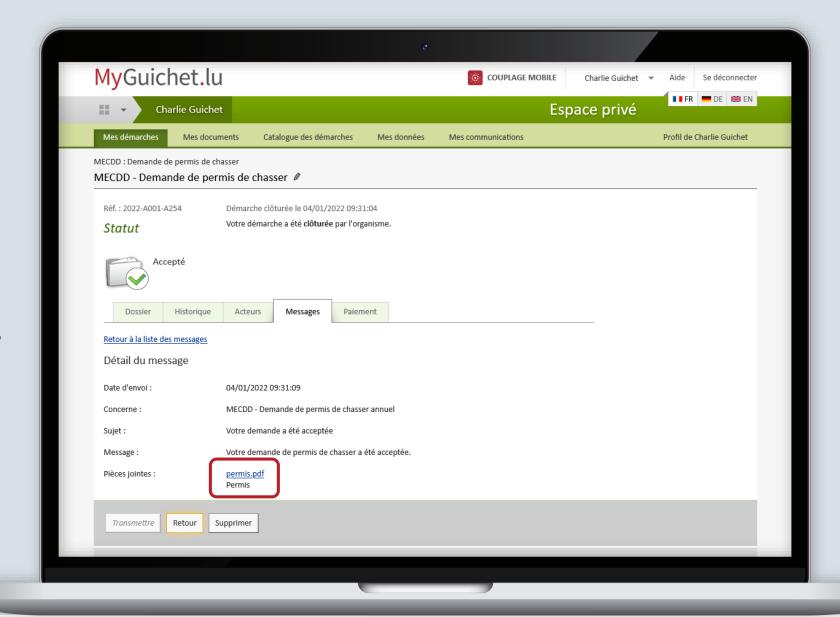


Consultez le **message** ...





... et **téléchargez et sauvegardez** votre permis de chasser annuel.



## Besoin d'aide technique?

concernant MyGuichet.lu



(+352) 247-82 000
du lundi au vendredi de
08h00 à 18h00

Téléphone





